DÉPARTEMENT DES ARDENNES — DEUXIÈME CIRCONSCRIPTION

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 18 NOVEMBRE 1962

La Fédération M. R. P. des Ardennes



PRÉSENTE

Maurice BLIN

Agrégé de l'Université

Député sortant

Secrétaire Général du Comité d'Expansion Economique
et de Progrès Social des Ardennes

Il y a 4 ans, 20.000 Ardennais désignaient Maurice BLIN pour les représenter au Parlement. A peine élu son dynamisme, sa compétence, sa passion toute ardennaise du travail lui ont permis d'entreprendre une œuvre considérable.

Dans les Ardennes d'abord. Les communes de sa circonscription savent ce qu'elles lui doivent. Ses efforts ont porté en particulier sur l'équipement : ponts de Laifour, de Revin entre autres, et sur l'enseignement : Lycées de Revin, de Vouziers, Ecoles Normales de Charleville.

Nommé dès janvier 1959 Secrétaire Général du Comité d'Expansion Economique il s'est consacré avec passion à l'avenir économique des Ardennes. Il en est devenu l'avocat connu et écouté. Par voie de presse, de conférences tant en France qu'à l'étranger, il a entrepris une intense action de propagande qui porte déjà ses fruits.

La Centrale nucléaire de Chooz un instant remise en question a démarré. Le projet de canalisation de la Meuse a fait, grâce à lui, des progrès importants. Des usines nouvelles, aujourd'hui à Mézières et à Givet, demain à Vouziers, commencent à s'implanter. Au sein du Conseil d'Administration de la Région Champagne-Ardennes, il défend avec vigueur les intérêts du département. A deux reprises à la tribune de l'Assemblée il a attiré l'attention du Gouvernement sur les problèmes des industries textile et métallurgique ardennaises.

Grâce à lui les Ardennes sont mieux connues au plan national et européen.

Au Parlement, l'influence de M. Blin s'est affirmée de jour en jour. Membre de la Commission des Affaires Etrangères, il a pris la parole dans chaque débat de politique étrangère pour redire l'importance de l'intégration politique, militaire, économique de l'Europe. Il est intervenu au nom de son groupe dans la discussion générale du IV[e] Plan d'équipement. Il est l'auteur d'un rapport sur l'aménagement du territoire qui a reçu une vaste diffusion et fait autorité.

Enfin il a apporté à de nombreux auditoires une information éclairée sur les sujets les plus divers. Le problème de la jeunesse en particulier est à ses yeux le problème-clé de l'avenir français.

On le voit, M. BLIN a rempli de façon exemplaire la mission que les électeurs ardennais lui avait confiée en novembre 1958. Il a su donner à son action ce style neuf indispensable à une démocratie moderne.

Il a demandé à Jacques SCHWEIGER, 36 ans, Agent de maîtrise à Nouzonville, de l'aider dans sa tâche. L'effort des jeunes est aujourd'hui nécessaire dans la vie politique comme ailleurs pour construire la France et assurer aux moins jeunes une retraite heureuse.

Fort du travail accompli au cours de son mandat, conscient des difficiles problèmes qui attendent notre département, Maurice BLIN se présente à nouveau aux suffrages des Ardennais pour pouvoir, s'ils l'en jugent digne, continuer à les servir.

PROBLÈMES DE L'HEURE

La Ve République a devant elle une œuvre difficile. La France est à rénover dans tous les domaines politique, économique et social.

En 1965 la VAGUE DES JEUNES la plus nombreuse de l'histoire de France depuis 100 ans arrivera à l'âge d'homme et déferlera sur le pays.

Il faut qu'elle trouve devant elle une démocratie vivante, c'est-à-dire des institutions solides, des citoyens responsables.

Alors seulement l'avenir de la France sera assuré. Pour cela il faut que se réalise dès aujourd'hui

L'UNION DES FRANÇAIS

sur les grandes tâches nationales de demain. Ces tâches, quelles sont-elles ?

I. UNE DÉMOCRATIE MODERNE c'est-à-dire :

- Un Gouvernement assez fort pour commander aux technocrates et non leur obéir.
- Un Parlement respecté qui légifère et qui contrôle.
- Une vie politique où syndicats et jeunesse jouent le rôle qui leur est dû.

II. UNE EXPANSION ÉCONOMIQUE DANS LA JUSTICE SOCIALE c'est-à-dire :

UNE PLANIFICATION DEMOCRATIQUE ET SOUPLE qui assure

- Une décentralisation industrielle plus active.
- Un équipement des régions accéléré.
- La mise en place de Conseils économiques et sociaux régionaux.
- Une réforme du crédit pour une meilleure utilisation de l'épargne.
- Une modernisation de l'agriculture qui assure aux agriculteurs la parité avec les autres catégories sociales.
- Une démocratisation de l'enseignement.

UNE VERITABLE POLITIQUE NATIONALE DES REVENUS

Le redressement financier et monétaire n'a pas profité aux vieux, aux familles, aux fonctionnaires. Les inégalités entre les régions ont encore grandi. Elles doivent être corrigées.

III. UNE EUROPE UNIE

L'unité de l'Europe est nécessaire à :

LA PROSPERITE DE LA FRANCE

Seule une autorité politique européenne commune :

- Garantira à l'agriculture française les débouchés prévus par les accords de Bruxelles.
- Assurera l'harmonisation des salaires.
- Réalisera la coordination de l'énergie et des investissements et évitera le gaspillage.

LA SECURITE DE LA FRANCE

La France ne peut pas à elle seule assurer sa propre défense. Une force de frappe strictement nationale est ruineuse et dangereuse. Seule une Europe militairement unie sera respectée de ses adversaires et traitée en égale par ses alliés.

Enfin, dans une République solide,
dans une France rénovée,
au sein de l'Europe unie,

la tâche essentielle de votre parlementaire reste

L'AVENIR DES ARDENNES

Notre département a subi dans le passé du fait des guerres un lourd handicap.
Il a aujourd'hui grâce à l'Europe une chance exceptionnelle.
Saura-t-il la saisir ?
La réponse, elle est pour une grande part dans le dynamisme, la compétence, le dévouement des hommes qui le représenteront.

Ardennais,

cette réponse, le 18 novembre, elle sera entre vos mains.

Le Suppléant :

Jacques SCHWEIGER
36 ans
Agent de Maîtrise
Conseiller Municipal de Nouzonville
Militant Syndicaliste

Le Candidat :

Maurice BLIN
Agrégé de l'Université
Député Sortant
Secrétaire Général du Comité d'Expansion Economique et de Progrès Social des Ardennes

ANCIAUX-CHARLEVILLE